

Et après ?

Débouchés

- > **Secteurs d'activités :**
 - > Administration et gestion des affaires culturelles (domaine musical) dans le cadre d'une structure publique (théâtre, salle de concerts, ARIAM, DRAC, etc.), semi-publique (théâtre, etc.) ou privée (théâtre...).
 - > Conservatoires de musique ou écoles de musiques agrées, collectivités locales.
 - > Édition musicale, journaux spécialisés, industrie du disque, production musicale, musées.
- > **Métiers :**
 - > Médiateur culturel, chargé des relations publiques, conseiller culturel en DRAC, communes et communautés de communes
 - > Edition et labels discographiques, agences artistiques, salles de spectacle et théâtres, festivals, musées, conservatoires, associations spécialisées, orchestres, chœurs, ensembles musicaux, maisons de production, édition musicale, Sacem
 - > Administrateur d'ensemble musical, chargé de production, directeur artistique, chargé de diffusion et communication, chargé de programmation, chargé de médiation, attaché aux relations presse, conseiller juridique

Coût de l'inscription
